

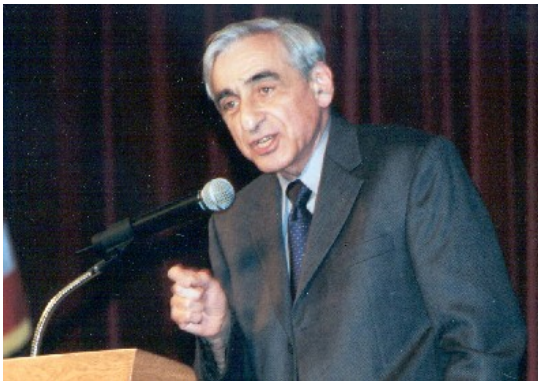
Michael Walzer : «Le terrorisme, arme du tyran, du militaire puis du révolutionnaire»

Author : Michael Walzer

Categories : [Politique](#)

Date : 19 novembre 2018

CLASSIQUE : Dans son ouvrage phare, [Guerres justes et injustes](#), le philosophe américain Michael Walzer décrit le chemin étroit d'une «morale pratique» dans la guerre, entre pacifisme angélique et réalisme cynique. Il y aborde notamment la question du terrorisme. En voici un extrait, publié et commenté dans le dernier ouvrage de Cyrille Bret, [Qu'est-ce que le terrorisme ?](#) (éd. Vrin).



Né en 1935, formé à Harvard, **Michael Walzer** est un philosophe américain, professeur émérite à l'«*Institute for Advanced Study*» de l'Université Princeton. Opposant à la guerre au Vietnam, mais critique du pacifisme, il a notamment publié [Guerres justes et injustes](#) en 1977. Dans sa philosophie politique, il adopte une approche plutôt communautarienne, même s'il ne revendique pas cette appellation : il estime que la théorie pêche souvent par abstraction et doit au contraire davantage tenir compte des particularités de chaque société.

Michael Walzer, *Guerres justes et injustes*, chapitre XII

Le mot «terrorisme» est le plus souvent utilisé pour décrire la violence révolutionnaire. C'est là une petite victoire pour les champions de l'ordre, parmi lesquels l'usage de la terreur n'est pourtant pas inconnu.

Michael Walzer
Guerres justes
et injustes



folio **essais**

Terroriser systématiquement des populations entières est une stratégie à laquelle on recourt, tant dans les guerres conventionnelles que dans les guérillas ; cette stratégie est celle de gouvernements établis, comme de mouvements radicaux. L'objectif est de détruire le moral d'une nation ou d'une classe, de miner sa solidarité ; la méthode, le meurtre arbitraire de victimes innocentes. La frappe aveugle est la caractéristique essentielle de l'activité terroriste. Si l'on cherche à répandre la peur, et à la faire durer, il n'est pas souhaitable de tuer des personnes déterminées, qui sont liées de quelque façon à un régime, un parti ou une politique. La mort doit frapper, au hasard, des individus français ou allemands, des protestants irlandais ou des juifs, simplement parce que ce sont des Français, des Allemands, des protestants ou des juifs, jusqu'à ce qu'ils se sentent fatalement exposés et qu'ils exigent de leurs gouvernements des négociations pour leur sécurité.

Lire aussi : [Face aux terrorismes, la philosophie](#) (Cyrille Bret)

En temps de guerre, le terrorisme est un moyen d'éviter l'engagement avec l'armée ennemie. C'est donc une forme extrême de la stratégie de «l'approche indirecte». Il est si indirect que de nombreux militaires ont refusé de parler de guerre dans ce cas ; cela, autant par fierté professionnelle que pour des raisons morales. Prenons la déclaration d'un amiral britannique qui, durant la Deuxième Guerre mondiale, a protesté contre les bombardements de terreur des villes allemandes : *«Nous devons être une nation désespérément dépourvue d'esprit militaire pour imaginer que nous [pouvons] gagner la guerre en bombardant des femmes et des enfants allemands, au lieu de vaincre leur armée et leur marine.»* L'expression clé est ici «dépourvue d'esprit militaire». Cet amiral voit, à juste titre, le terrorisme comme une stratégie civile. On pourrait

dire qu'il est la continuation de la guerre par des moyens politiques.

Terroriser des individus ordinaires est avant tout l'œuvre de la tyrannie, comme l'a dit Aristote : «*Le premier but des [tyrans] et la fin qu'ils poursuivent est de briser le moral et la force de leurs sujets.*» Les Britanniques décrivent le «but» de ces bombardements de la même façon : ils cherchaient à détruire le moral des civils.

Lire aussi : [2001-2016 : après Dostoïevski à Manhattan, Nietzsche à Nice \(Alexis Feertchak\)](#)

Les tyrans ont enseigné leur méthode aux militaires et les militaires l'ont enseignée aux révolutionnaires modernes. Il s'agit là d'une vision sommaire de l'histoire. Je ne la présente que pour en venir à un point plus précis : le terrorisme, au sens strict, le meurtre arbitraire de victimes innocentes, n'a émergé comme stratégie dans la lutte révolutionnaire qu'après la Deuxième Guerre mondiale, c'est-à-dire, après être devenu un aspect de la guerre conventionnelle. Dans les deux cas, la guerre et la révolution, une sorte d'honneur du combattant entravait le développement de cette stratégie, tout particulièrement parmi les officiers de carrière et les «révolutionnaires professionnels.» Le recours de plus en plus fréquent à la terreur, par des mouvements d'extrême gauche ou des groupes ultra-nationalistes, représente la fin d'un code politique qui a vu le jour dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle et qui est à peu près similaire aux lois de la guerre qui ont été élaborées à cette période.

[WALZER, Michael. *Guerres justes et injustes. Argumentation morale avec exemples historiques.* traduction de Simone Chambon et Anne Wicke. «Folio Essais», Paris, éd. Gallimard, 2006, p. 362-364. La première édition du texte original en anglais \(américain\) est la suivante : M. Walzer, *Just and Unjust Wars. A Moral Argument with Historical Illustrations.* New York, éd. Basic Books, 1977.](#)

Cyrille Bret : «Le terrorisme importe la guerre en politique»



Entre le pacifisme épris de pureté idéaliste et le réalisme versant dans le cynisme, Michael Walzer trace un chemin étroit : celui de la « morale pratique ». Il renvoie dos-à-dos les pacifistes intransigeants pour lesquels tout conflit armé est un « crime » et les réalistes qui considèrent la guerre comme un « enfer » où aucune norme ne saurait s'appliquer. Cet ouvrage a été écrit durant les années 1970 au fil d'un engagement militant contre l'intervention militaire américaine au Vietnam. Il montre la légitimité d'un encadrement de la violence armée par des normes morales. Autrement dit, contre le prétendu réalisme, il convient de reconnaître que toutes les violences armées ne se valent pas.

Les règles éthiques limitant la violence peuvent acquérir un statut juridique : elles s'appliquent aussi bien au déclenchement des conflits (c'est le *jus ad bellum*) qu'à la conduite des opérations militaires (c'est le *jus in bello*). Ainsi, Walzer écrit-il : « La guerre est toujours jugée deux fois, tout d'abord en considérant les raisons qu'ont les Etats de faire la guerre, ensuite, en considérant les moyens qu'ils adoptent ». Définir ces limites et fixer ces règles est l'ambition de *Guerres justes et injustes*.

Lire aussi : [Les terroristes, les médias et le problème de l'information \(Guy Durandin\)](#)

Au fil d'arguments moraux appuyés sur l'analyse de nombreux « exemples historiques » de conflits armés, le terrorisme constitue un objet à la fois évident et ambivalent. Evident car le terrorisme est une violence armée qui prétend constituer des opérations de guerre : fréquemment, le terroriste se présente comme un « soldat ». Quant au contre-terrorisme, il s'érige bien souvent en « guerre » contre la terreur. Ambivalent aussi car les violences terroristes s'inscrivent bien dans un entre-deux, entre la paix civile et les conflits armés internationaux. Quelles sont les caractéristiques distinctives de ce type de violence ? Et quelles sont les normes morales à lui appliquer ? Telles sont les deux questions auxquelles Walzer répond dans le chapitre XII. Il y répond en analysant et

en évaluant les tactiques terroristes :

- Le recours au terrorisme n'est pas l'apanage de groupes criminels ou de mouvements révolutionnaires. Il est aussi le fait d'autorités gouvernementales.
- Les terrorismes, par-delà leur diversité, ont tous pour objectif tactique de détruire le moral d'une population donnée.
- Et le meurtre arbitraire de non-combattants est un moyen propre à atteindre cette fin, ce qui place le terrorisme en infraction radicale avec la convention de la guerre.
- Lorsqu'il est utilisé dans le cadre de conflits armés, le terrorisme est une tactique d'approche indirecte d'un ennemi structurellement plus puissant.
- Le terrorisme militaire a contaminé en retour la sphère politique civile au service d'un projet de domination tyrannique.
- Cette généralisation du terrorisme met fin au code politique traditionnel.

Lire aussi : [« *Nous sommes tombés dans le piège du terrorisme !* » \(Philippe Granarolo\)](#)



Retrouvez la fin du commentaire de Cyrille Bret dans [Qu'est-ce que le terrorisme ?](#) qui vient d'être publié chez Vrin. Dans ce court essai, fort pédagogique, l'auteur – normalien, énarque, agrégé et docteur en philosophie, maître de conférences à Sciences Po Paris – commence par définir le terrorisme, en explore les différentes facettes et justifie l'intérêt pour la philosophie de s'emparer d'un thème déjà largement étudié par les polémologues, politistes et psychologues. Dans une seconde partie, il propose deux grands textes sur le terrorisme – l'un de Kant, l'autre de Walzer – qu'il commente avec une grande clarté.

Pour aller plus loin : [Cyrille Bret, Qu'est-ce que le terrorisme ?, éd. Vrin, 2018.](#)